

- Contribuer à l'élaboration du contenu des éditions ;
- Animer les émissions en direct ou en différé (présentation de documentaires) ;
- Réaliser les sujets audiovisuels en respectant la ligne éditoriale établie.

Article 3 : Compétences requises

Le Journaliste Présentateur TV Amazigh doit être doté des compétences suivantes :

❖ Techniques et journalistiques:

- Maîtrise de l'écriture journalistique : composition d'un sujet, commentaires sur images... .
- Maîtrise des techniques de présentation et d'animation et d'interviews.
- Maîtrise de la rédaction web : style cours et concis, notions en SEO...
- Maîtrise des techniques d'intégration de contenu (vidéo, image, texte) sur le web.
- Maîtrise de l'informatique en matière de montage vidéo, virtuel ou classique, newsroom.
- Niveau pratique en informatique bureautique.
- Niveau pratique en techniques de prise de vue.
- Niveau pratique en techniques de reportage.
- Niveau pratique en règles déontologiques dans le traitement de l'actualité.
- Notions en droit de l'image, droit de la presse.
- Bonne culture générale : sportive, politique, économique, sociale, culturelle...
- Parfaite Maîtrise de la langue amazighe.
- Maîtrise de l'arabe.
- Niveau pratique en langues française et anglaise.
- Capacité à percevoir et à exploiter la totalité de l'environnement visuel et sonore en matière d'expression journalistique.

❖ Comportementales et managériales :

- Être dynamique, polyvalent, rigoureux, organisé, motivé, curieux, ambitieux, faire preuve d'initiative et être attentif aux détails.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat.
-

Article 5 : Organisation du concours

- Une présélection des candidats se fera sur la base des dossiers administratifs et des enregistrements audios/vidéos. Ce casting sera évalué sur la base de :
 - La voix ;
 - La prestance ;
 - La présence ;
 - La photogénie.
- La sélection se fera par la suite sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral et enfin d'un test pratique.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de **12/20** seront convoqués pour le test oral.

- La note finale est cumulative et sera calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

Note du test écrit*0,4 + Note du test oral*0,2 + Note du test pratique* 0,4

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	Epreuve traitant un sujet d'actualité. QCM culture générale	Note/20	Tamazight et Arabe	1 H 30
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Tamazight et Arabe	20 minutes
TEST PRATIQUE	Présentation d'un JT (Mise en situation).	Note/20	Tamazight et Arabe	20 minutes

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme de chaque diplôme (en un seul fichier).
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.
- Une (1) copie certifiée conforme de chaque attestation d'expérience (en un seul fichier).
- Un enregistrement vidéo ne dépassant pas 1 minute où le candidat présente face à la caméra un sujet d'actualité de son choix.

Tout dossier incomplet sera systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes) en plus d'un CD contenant leurs enregistrements.

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le ~~.....0.1.AVR.2024~~

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïçal LARAICHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision

14 MARS 2024